

Céleste Brouillard-Ross

Avocate

Céleste Brouillard-Ross est avocate au sein du groupe Litige du cabinet. Elle a complété sa formation en droit à l'Université de Montréal et s'est jointe à l'équipe de Lavery à titre d'étudiante au printemps 2016.

Céleste exerce principalement en droit des assurances, en responsabilité du fabricant et du vendeur, ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle.

À ce titre, elle est responsable de plusieurs dossiers diversifiés dans lesquels elle représente des professionnels, des assureurs, et différentes entreprises devant toutes les instances civiles du Québec, tant en demande qu'en défense. Sa pratique l'a d'ailleurs amenée à participer à plusieurs conférences de règlement à l'amiable ayant permis de résoudre le litige hors cour.

Avant d'entreprendre ses études juridiques, elle s'est spécialisée en histoire et en études des femmes à l'Université McGill. Active dans la vie étudiante, Céleste s'est impliquée dans plusieurs comités de l'Université de Montréal, dont le comité des finissants. Elle s'est également engagée dans sa communauté comme bénévole pour assurer un soutien scolaire auprès de jeunes issus de l'immigration.

Au cours de sa formation académique, Céleste a effectué un stage à la Cour fédérale de Montréal, où elle a eu la chance d'assister plusieurs juges dans divers dossiers touchant le domaine du droit fédéral.



Activités professionnelles et communautaires

■ PROMIS, 2015, Bénévole au soutien scolaire

Distinctions

■ Reconnue à titre de *Future Star*, *Benchmark Litigation*, 2023

Formation

■ LL.B., Université de Montréal, 2016

■ Mineurs en histoire et en études des femmes, Université McGill, 2013